



CSA SPIP

DU 04 ET 06 NOVEMBRE 2025

DÉCLARATION LIMINAIRE :

Monsieur le Président du CSA SPIP,

Si **FO Justice** était jusqu'alors coutumier de propos liminaires en lieu et place de longues déclarations, nous ferons une exception aujourd'hui en y dérogeant, dans le seul but de rétablir la vérité, et non une vérité partisane sur le déroulement des CSA SPIP de ces 3 dernières années.

Les trois autres OS ici présentes n'ont eu de cesse de dénoncer l'absence de dialogue social réduisant le CSA SPIP à une simple chambre d'enregistrement, du fait du CSA AP, instance décisionnaire pour tous les Personnels qui composent cette administration, la filière IP incluse.

Des boycotts en série et autres intersyndicales ont grandement nui aux débats et ont repoussé l'agenda social sur un calendrier sans fin, sous le regard passif d'une direction de l'Administration Pénitentiaire dépassée, voire complice par son inertie et son incapacité à mettre du cadre dans sa présidence !

À la fois instigateur et mécontent d'une réalité décriée par ceux-là même qui en sont à l'origine.

Ayant assisté récemment à des dissensions entre la Cgt-IP et l'UFAP-Unsa au sein de « la grande union », nous pensions naïvement qu'enfin, nous allions être épargnés par les attaques récurrentes et infondées à l'encontre de **FO Justice**.

Hélas, il n'en est rien !!!! Les récents communiqués nauséabonds de l'UFAP-Unsa à l'encontre de **FO Justice** nous ont rappelés à leur mauvaise foi légendaire.

Que dire face à ce déferlement de propos mensongers si ce n'est que l'objectif clairement affiché est de porter le discrédit sur notre Organisation syndicale, dans un but purement électoraliste.

**NOTRE SYNDICAT EST REDOUTÉ CAR IL EST HISTORIQUEMENT REDOUTABLE
!!!**

Si nous pouvons comprendre l'amertume voire l'aigreur ressentie par certaines OS face à **FO Justice** devenu majoritaire au sein de l'AP, puis représentatif en CSA SPIP, ce n'est que la résultante des élections professionnelles de 2018 et 2022, après un travail acharné et de longs combats syndicaux qui ont permis une réforme tout aussi **HISTORIQUE** pour le CEA !

Vraisemblablement, ces victoires en ont rendu certains quelque peu « *hystériques* », pour reprendre leurs propres termes. Nous les invitons donc, en lieu et place de communiqués mensongers, à respecter les électeurs qui nous ont fait confiance.

FO Justice n'acceptera pas de laisser son action syndicale être méprisée et dénigrée car elle n'abonde pas dans le sens de « la grande union » intersyndicale en CSA SPIP.

La filière Insertion et Probation **FO Justice** continuera de militer activement au sein d'une équipe multi-catégorielle dans laquelle TOUTES les filières œuvrant dans les SPIP sont représentées, comme en attestent nos déplacements réguliers sur le terrain, en délégation, et notre présence en instance de dialogue social, réunions et groupes de travail.

Notre objectif est de décroiser les appartenances des différents corps de métier, afin de mieux articuler notre action, dans l'intérêt des personnels en SPIP !!

Enfin pour reprendre la métaphore évoquée par l'UFAP-Unsa des 2 jambes au sein de la future DGAP, nous leur rappelons que leur OS partage une revendication commune avec la Cgt-IP et la Fsu, qui consisterait à couper l'une des 2 jambes, celle de l'IP pour une hypothétique 4ème direction au sein du ministère, en plus de l'AP, la PJJ et les Services Judiciaires. **Celui qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va...**

FO Justice est bien la seule Organisation syndicale à vouloir éviter l'amputation souhaitée par ces syndicats, en revendiquant l'appartenance de la filière IP au sein de la DAP et donc la future DGAP. Nous considérons que cette revendication consistant à quitter les services de l'AP nuirait grandement à la filière IP, qui finirait à terme, par être remise sous le joug des services judiciaires, comme par le passé.

Pour conclure, s'agissant de l'ordre du jour de ces 2 prochains CSA SPIP, que dire, si ce n'est que cela manque de points cruciaux et attendus par les Personnels, notamment en ce qui concerne la présentation des RSU 2021, 2022 et 2023 qui a déjà été faite lors du CSA ministériel du 29 avril 2025.

Cela illustre davantage l'absence de sens des CSA SPIP dont absolument **TOUS les points à l'ordre du jour sont systématiquement soumis in fine au CSA AP**. C'est pour cette raison que nous continuerons de proposer nos amendements lors des CSA AP si nous le jugeons utile, n'en déplaise à l'expert UFAP-Unsa (fraîchement élu secrétaire général), dont la présence en CSA SPIP consiste à s'écouter parler, au-delà des points pour lesquels il est nommé.

Les représentants de la filière IP **FO Justice** – le 4 novembre 2025

